

Manche

Bac pro Systèmes numériques : inquiétude

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 1 juin 2018

413 mots



Le lycée Charles-Tellier, à Condé-sur-Noireau (Calvados), doit accueillir les élèves de 1^{re} Bac pro Systèmes numériques de Basse-Normandie. - Crédit

En septembre, les élèves de 1^{re} Bac pro Systèmes numériques seront regroupés au lycée Charles-Tellier, à Condé-sur-Noireau.

« **Puisqu'on a la possibilité et les moyens de garder les élèves à Cherbourg, pourquoi faire autrement ?** » déplore la mère d'un élève de seconde Bac pro Systèmes numériques du lycée Tocqueville à Cherbourg (Manche). À partir de septembre, son fils poursuivra sa formation au lycée Charles-Tellier, à Condé-sur-Noireau, dans le Calvados. Une réunion s'est déroulée jeudi 17 mai, à Cherbourg, pour rassurer les parents d'élèves.

« Pour une formation de qualité »

Pour l'instant, les terminales de cette filière sont regroupés à Condé-sur-Noireau et les élèves de seconde et première peuvent étudier à La Morandière à Granville, Curie à Saint-Lô, Tocqueville à Cherbourg, Flora-Tristan à La Ferté-Macé (Orne) et au lycée de Dives-sur-Mer (Calvados). Annoncé pour septembre 2017, le projet de regroupement des 1^{res} à Condé avait soulevé des protestations et avait été repoussé d'un an. « **Il s'agit de proposer aux jeunes la meilleure approche pédagogique possible pour assurer une formation de qualité et professionnalisante. Le lycée Tellier est un lycée d'expertise de la filière** », indique le rectorat. Autre objectif : « **Assurer l'équité territoriale d'orientation des élèves en fin de seconde pour intégrer l'une des trois options, en accompagnant chaque élève dans son projet professionnel sur les deux ans.** »

Trois enseignants des lycées de Dives-sur-Mer, La Ferté-Macé et Saint-Lô rejoindront Charles-Tellier pour former une équipe de quatorze enseignants.

Motifs d'inquiétudes pour les parents d'élèves : les difficultés d'hébergement et de transports. «

Les élèves seront hébergés à l'internat du lycée Tellier. Celui du lycée Guéhenno à Flers ainsi qu'un hébergement externalisé de l'établissement Tellier pourront également accueillir des élèves », souligne le rectorat.

Côté transports, « la Région met en oeuvre des moyens renforcés et coordonnés. Une adaptation des horaires du lycée Tellier permettra aux élèves de Cherbourg de ne pas avoir de départ avant 7 h 30 le lundi matin et pas de retour après 19 h 15 le vendredi soir ».

Pas suffisant pour la Cherbourgeoise, qui précise que plusieurs élèves de la classe de son fils (« 7 à 8 sur 23 ») pourraient choisir de « changer d'orientation ». Le transfert des élèves de seconde à Condé n'est pas envisagé, selon le rectorat.

Émilie MICHEL.